

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 45

Artikel: Extrait de Portugal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

spectacle de désordre. Voyant toutefois que la bataille s'éternise, il finit par prier le gardien de la paix qui fait ranger les voitures de monter rétablir la circulation.

Le gardien de la paix monte. On lui a expliqué les faits. Ce gardien de la paix est un vieux militaire plein d'expérience. En jouant des coudes, il arrive jusqu'au palier du troisième et crie d'une voix de stentor :

— Durand ! file à droite !... Dupont, file à gauche !...

Instinctivement, on obéit. Les Dupont se trouvent rangés du côté de la muraille, les Durand du côté de la rampe.

— En avant !... Circulez !

Les deux files indiennes s'ébranlent en sens contraire. Les Durand montent, les Dupont descendent. L'ordre est rétabli dans la maison.

Propriétaire, dormez.

Le lendemain matin, MM. Dupont et Durand se rencontraient à la porte de leur propriétaire.

— Je viens, déclara M. Durand, annoncer à cet homme indigne que je l'attaque devant les tribunaux et que je romps mon bail.

— Je viens pour le même motif et pour la même déclaration, répondit M. Dupont.

— Ne prenez pas la peine de m'attaquer, messieurs, répondit le propriétaire qui entra. Résillons à l'amiable. C'est vous qui vous êtes mis les premiers dans votre tort.

Je vous avais prévenus que je ne voulais pas entendre parler de locataires qui donnent des raouts !

Sous le titre : *Le tireur gentilhomme*, l'*Echo de Paris* publie cet amusant croquis, pris dans quelque salle d'armes. Il s'agit d'un assaut de gala entre un maître français et un maître étranger. Toutes les personnalités du grand monde de l'escrime assistent à cette rencontre.

LE MAÎTRE FRANÇAIS. — *(Il se met en garde suivant les règles avec mille gestes et passes d'armes pleins d'élégance et de correction.)*

LE MAÎTRE ÉTRANGER. — *Il tombe brusquement en garde, se fend et touche son adversaire.)*

LE MAÎTRE FRANÇAIS. — Ça ne compte pas. Il fallait saluer à droite et à gauche avant de porter le coup. *(Approbation générale.)*

LE MAÎTRE ÉTRANGER. — Re commençons donc. *(Il se fend et boutonne l'autre.)*

LE FRANÇAIS. — Ça ne compte pas. Le coup est trop brusque et manque d'élégance. Votre corps a dévié : c'est très vilain. Un coup qui est vilain n'est pas un coup. *(Applaudissements.)*

L'ÉTRANGER. — A vos ordres. *(Il pousse en jetant un cri et atteint l'adversaire en pleine poitrine. Rumeurs.)*

LE FRANÇAIS. — Vous avez crié. Ça ne compte pas. Un coup de bouton doit être silencieux. Consultez tous les manuels. Silencieux et élégant. Jamais je ne m'avouerais touché par un coup qui n'est ni élégant ni silencieux...

L'ÉTRANGER. Bon ! *(Il se précipite en baissant la tête et place un coup de bouton à la gorge.)*

LE FRANÇAIS. Vous avez baissé la tête et

d'ailleurs vous m'avez touché dans un endroit qui n'est pas admis par les traités. La tête doit être droite et même gracieusement inclinée en arrière. Ça ne compte pas. Un coup ne peut compter que s'il est correct, gracieux et bien parisien. Re commençons ça. A moi ! *(Il se fend et manque l'adversaire. Vive approbation.)*

L'ÉTRANGER. — Manqué !

LE FRANÇAIS. — Je le compte cependant. Si vous n'aviez pas fait en arrière un bond ridicule et en dehors de tous les usages, vous étiez atteint entre la cinquième et la sixième côte... *(Bravos prolongés.)* L'important n'est pas de toucher, mais d'être beau sous les armes. Tenez, comme cela... *(Il se fend.)* Encore ! Vous deviez être en quarte quand je me suis fendu... Alors je vous aurais touché... vous vous êtes mis en tierce et vous avez paré en agitant le bout du bras... Le poignet seul devait remuer : je compte le coup. *(Il se fend de nouveau.)* Rapprochez-vous de moi... Vous vous éloignez continuellement. Comment voulez-vous que je vous touche si vous n'êtes jamais là... Voilà trois coups que je vais marquer... *(Applaudissements unanimes.)* L'assaut est terminé. *(S'approchant de son adversaire.)* Ne vous découragez pas et surtout perdez l'habitude de faire des gestes désordonnés... En escrime, il ne faut remuer ni les pieds, ni les jambes, ni les bras, ni les lèvres... Il ne faut rien remuer que deux doigts... le pouce et l'index... Lisez les traités, mon ami, lisez les traités... GRAINDORGE.

Lo piano et lè z'impoù.

Dis vâi, Sami, y'é liaisu dein lè papâi que volliont mettrè on impoû su lè piano. N'é rein contrè, poru que cein fassè baissi lè z'autro et qu'on ne vigné pas ion dè stâo quatre matins ein mettrè ion su lè moulins à vanâ; mâ se per hazâ on no fasâi votâ, voudré portant savâi bin âo justo cein que l'est qu'on piano. Crayé que c'était onna musica po lè damès, coumeint cliâo quinquenès dè carouzet iô on virè la segnâola; mâ dein lo Conteù dè l'autro dzo sè dit dâi z'affèrès que vu étrè peindu se lâi compreigno on mot. Sè dit que po djuî dè stâo piano faut décheindrè dâi z'égras avoué lè dâi; que faut on étsilla et dâi drapeaux su lè pachons. Ne'su pas pe bête que n'autro; mâ vu bin que lo cri-que mè craquè se su fottu dè comprèindrè cein que cein vâo à derè; et po lo brelan, l'ont marquâ que cein est onco pe pi què dâi tsai dè ferraille que traçont su on pavâ grebolu. Et tè, lâi comprèinds tou oquîè ?

— Eh bin vouaïque ! ne sé pas bin non plie cein que l'ont volliu mettrè. Se pào bin que l'étiion on bocon étourlo. Ora po t'espliquâ cein que l'est qu'on piano, as-tou vu lo bureau âo syndiquo ?

— Oï, ye s'âovrè coumeint on borein-cllio, et l'a trâi tereins à saraille ein dézo dè la portetta.

— Justo ! eh bin, on piano, c'est à pou près lo mémo affèrè ein défrou, tot que n'a min dè terein; mâ ein dedein c'est

tot outro. Cein s'âovrè pè lo mâitein, ein travai, pé onna portetta ein bié, à respet tot coumeint cliâo dâi z'audzo d'éboitons, mâ que s'âovrè ein défrou ! et dézo cliâa porta, que n'est rien lardze, lâi a onna ribandée d'espèces dè bocons dè bou, asse bliancs què dè la nâi, et gros coumeint dâi tracllietès, que quand on tapè dessus, cein vo fâ : heu, rai, mi, fa, so, la, si, heu. Ora, quand on sâ tapâ iô faut, s'on tapè avoué on dâi, cein vo fâ tota 'na tsanson; s'on tapè avoué dou dâi, cein fâ assebin lo sécond; avoué trâi dâi, y'a onco la bassâ, et avoué quatre dâi, c'est coumeint on chaumo, lè quatre partiès lâi sont.

— Et pào-t-on tapâ avoué les duè mans ?

— La méma tsouza ! atant dè dâi, atant dè notès, que cein pào fèrè ein mémo teimps coumeint se lâi avâi la vioûla*, la ioûla, la pioûla, lo toutou, la fliota, lo cor dè chasse, la trompèta, lo bombardon, l'épouffârè et la ronnnârè, que ne manquè perein què lo zonnana, et onco que y'ein a qu'ein ont.

— Câise-tè ! et ion tot solet pào cein fèrè allâ ?

— Et oï, mémameint dâi petitès bouébès. Tè foudrà i oûrè cliâo âo menistrè, coumeint dâo diablo lo tèt'cratchè cein !

— Et porquîè volliont mettrè on impoû que dessus ?

— Et bin po cein que diont que c'est coumeint lè tsai à ressoo, qu'on s'ein pào passâ et que cliâo qu'ont lo moïan dè s'atsetâ on uti dinsè pàovont bin payi on impou.

— Portant cein n'usè pas lè routès !

— Na, mâ que vâo tou ! faut preindrè iô y'a, et n'ia pas tant dè mau d'imposâ cein que lâi diont lo luxè, que l'est don lè z'affèrès qu'on n'a pas fauta et qu'on pào s'ein passâ.

— Eh bin vâi; mâ se metton on impou su tot cein qu'on s'ein pào passâ, lâi va fèrè bio, et cein ne m'ébayérâi pas se l'an que vint l'ein metton ion su lè toupins et su lè tièces dè relodzo. Dein ti lè cas, tè remacho bin po cein que te m'as de, et po cé impoû su lè piano, c'est coumeint t'ès de : n'é rein contrè, poru qu'on s'arretâi quie. Mâ y'é bin poaire !

Extrait de Portugal. — Tout le monde connaît la suavité de l'extrait de Portugal. La manière de faire cette eau de senteur est très simple ; il suffit d'ajouter dans de l'alcool très pur de l'huile essentielle d'orange dite essence de Portugal. On ajoute graduellement cette essence dans l'alcool, jusqu'à ce qu'on ait obtenu le degré d'odeur qu'on désire. Il faut se procurer celle-ci chez un pharmacien ou un bon droguiste. Elle n'est du reste par chère et une petite

* Vioula, violon ; ioûla, clarinette ; pioûla, hautbois ; toutou, basson ; fliota, flûte ; épouffârè, trombone ; ronnnârè, contrebasse ; zonnana, grosse caisse avec les cymbales.

quantité suffit pour parfumer un flacon. — Après le mélange, laissez reposer pendant quelques semaines, les flacons bien bouchés, dans un lieu chaud, et l'on aura un extrait aussi parfait que celui qu'on achète chez les parfumeurs.

Beignets de pain ou pain perdu. — Cassez et battez dans un plat profond cinq ou six œufs avec une cuillerée d'eau de fleur d'oranger, de la bonne eau-de-vie et de la râpure de citron sec pour aromatiser ce mélange; continuez de battre et remuez tout ensemble.

Coupez alors des rôties de pain de cinq à six millimètres d'épaisseur en carré, losanges, étoiles, disques, etc. Mettez-les dans votre mélange jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment imbibées. Faites frire et servez chaud en rangeant vos rôties sur un plat comme des beignets et en les saupoudrant de sucre.

Foie de mouton à l'athénienne (cuisine grecque). — Coupez en tranches des foies de mouton que vous placez dans une casserole où vous avez mis quelques bonnes cuillerées d'huile d'olive avec assaisonnement de sel, poivre, fines herbes. Faites cuire à feu très doux pendant une grande heure; retirez les tranches que vous dressez sur un plat. Mouillez la sauce d'un peu de vin blanc, liez avec un peu de farine, exprimez le jus d'un demi-citron, versez très chaud sur les tranches et servez.

Celui qui trouve un bon gendre gagne un fils; mais celui qui en trouve un mauvais, perd une fille.

Cosmétiques et accessoires de toilette sans lesquels une femme ne saurait être convenablement et gracieusement parée.

Un élixir de longue vie : — *la religion*.
Une essence de rose garantie comme conservant son parfum dans tous les pays : — *la vertu*.

Un topique labial : — *le sourire de la bienveillance*.

Une composition pour accroître la beauté : — *la tendresse et la constance*.

Du rouge pur : — *la modestie*.

Une lotion pour se préserver des rides : — *la gaieté*.

Un miroir : — *la réflexion*.

Des pastilles pour combattre l'ennui : — *le travail*.

Une eau merveilleuse pour conserver la fraîcheur du teint : — *l'habitude de se lever matin*.

Un collyre : — *la sensibilité*.

Un vase de cristal : — *la sincérité*.

Réponse au rébus de samedi :

Au fur et à mesure que les désirs augmentent, les richesses diminuent. — Ont deviné : MM. Leresche, Amsler, Nicolin, Besson Dr, Léon Cérésolo, Lausanne; Orange, Genève; Jacottet, Chaux-de-Fonds; Vuilleumier, Renan; Grivat, Féchy; Favre, Romont; Mounoud, Territet; café du Nord, Yvon; Ribaux, Bevaix; Jeanneret, Bayards; Prod'homme,

Carouge; Destraz, Echandens; Monod, à la Couronne, Yvon. — Le tirage au sort a donné la prime à ce dernier.

Charade.

L'avare n'a jamais assez de mon premier;
Mon second, de sa part, est rarement louable;
Il n'en est pas ainsi de mon entier,
Dont l'auteur me paraît d'autant plus estimable,
Que, par malheur, à chaque pas,
On ne trouve que des ingrats.

Prime : Un objet de poche.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche, le grand succès de la Porte-St-Martin :

La Grande Marnière,

drame en 5 actes de G. Ohnet. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 12 novembre : **Le Misanthrope**, de Molière.

CONFÉRENCES. Salle des concerts du Casino. — Mardi 10 novembre, à 5 h. $\frac{1}{4}$: *La vie publique et privée d'autrefois*, par M. le professeur Carrara. — Mercredi 11 novembre, à 5 h. : *Conférence musicale, avec audition d'œuvres*, par M. Jacques Dalcroze. — Vendredi 13 novembre, à 5 h. : *Le roman français au XIX^{me} siècle*, par M. le professeur E. Redard.

Vendredi 13 novembre, *premier concert* d'abonnement de la Société de l'Orchestre, avec le concours de M^{lle} Liodet, cantatrice de Genève.

Boutades.

— Madame, dit un professeur du Conservatoire, votre fils n'a pu obtenir le prix de piano; il n'a pas d'oreille.

— Mais, monsieur, s'il n'avait pas été sourd, je n'aurais jamais eu la barbarie de lui faire apprendre un instrument pareil.

Un pique-assiette, — il y en a beaucoup, — demandait l'autre jour à certain bourgeois avare à quelle heure on le trouvait chez lui :

— Tous les soirs, répondit ce dernier. Nous dinons à six heures... en venant à sept, vous êtes certain de ne pas nous déranger.

Le même indiscret se présente l'autre jour chez des voisins au moment du dîner.

— Je savais, cher ami, dit-il au maître de la maison, que tu avais du monde à dîner ce soir... On m'a dit que vous étiez treize, et ta femme est si superstitieuse...

— Tu fais erreur, mon cher, nous ne sommes que douze.

— Bah ! je reste tout de même. Il faut corriger les femmes de leurs superstitions.

Un papa se promène avec son petit garçon.

— Quels sont ces arbres ? papa, demande l'enfant.

— Des peupliers.

— Qu'est-ce qu'on en fait ? dis, papa ?

— Eh bien, mon fils, on les coupe pour en faire des planches de sapin.

Au tribunal. Le juge au mari :

— Vous êtes accusé d'avoir maltraité plusieurs fois votre femme.

— Ne l'écoutez pas, monsieur le juge, j'ai toujours été doux envers elle comme du sucre.

— Oh ! par exemple ! comme du sucre... de canne.

Nous demandions l'autre jour à un ouvrier qui va se marier avec une très jolie personne :

— Eh bien, à quand la noce ?

— Ah ! monsieur, ne m'en parlez pas; c'est le diable de se marier. On n'en a jamais fini avec tous les papiers qu'il faut se procurer et tous les frais qu'il faut faire. C'est que ça coûte cher; je vous parie que, rendue chez moi, ma femme ne me reviendra pas à moins de 6 francs le kilo !

L. MONNET.

FAVEY, GROGNOZ ET L'ASSESSUR

A L'EXPOSITION DE 1889 ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Cette brochure, illustrée de nombreux dessins, est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 2. — *Le Bureau du Conteur* se charge de l'expédier en remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

FAVEY ET GROGNOZ, à l'Exposition de 1878, e-t encore en vente au prix de 2 fr.

1892 Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépinière, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 102,50. De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 65. — Bartetta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 16,50. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinière, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.